Composter, c’est facile !

Réduire les déchets, c'est aussi adopter de nouvelles pratiques ou des pratiques oubliées : le compostage, ou l’art d’imiter la nature.

Le compostage peut être réalisé à l'échelle d'un foyer ou de quelques foyers, dans des composteurs, ou bien à plus grande échelle sur des plateformes de compostage, qui traitent des quantités de déchets plus importantes.

Depuis plusieurs années, Dugny s'active autour de la démarche du compostage :

- Distribution de composteurs dans les zones pavillonnaires de Dugny.
- Sensibilisation au compostage dans les différentes écoles de la Ville.
- Installation d'un composteur au pied d'immeubles habitat collectif à Saint-Exupéry avec Efidis.
- Installation d'un composteur au centre social arc-en-ciel pour les adhérents et les habitants de Dugny. Cette action a été réalisée dans le cadre de la COP 21 et du Défi 21.

Comment obtenir un composteur ?

Paris Terres d’Envol propose des formations au compostage et met gratuitement à la disposition de ses habitants des composteurs et lombricomposteurs.
Vous voulez tenter l'expérience ? Nous vous proposons des formations à distance en webinaire.
Inscription obligatoire en cliquant sur les horaires de la séance choisie.

Lors des festivals du développement durable, des formations et des composteurs ont été distribués les années précédentes.

Pour toutes demandes de renseignements complémentaires, l’équipe du service prévention de Paris Terres d'Envol est à votre écoute : prevention.dechets@paristde.fr

Contact

Paris Terres d'Envol
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Tél. 0 800 10 23 13 (appel gratuit)

Liens utiles
Plus d'informations sur le compostage